

Manifestations au Burundi : le gouvernement menace de faire intervenir l'armée

@rib News, 21/04/2015 – Source AFP Le gouvernement burundais a averti lundi qu'il pourrait faire intervenir l'armée en cas de débordements lors de manifestations contre un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, contesté par l'opposition à l'approche de la présidentielle de juin. "Sur réquisition du commandant suprême (le président de la République) ou d'une autre autorité, je suis prêt à accompagner les autres acteurs de la sécurité pour résister aux détracteurs de la paix", a lancé le ministre de la Défense, le Général Pontien Gacyubwenge (photo).

En cas "de perturbation de l'ordre et de la sécurité publique, nous vous disons: les corps de défense et de sécurité sont unis. Ils vont à l'œuvre pour la sécurité de tous", a renchéri le ministre de la Sécurité publique, le Général Gabriel Nizigama lors de la même conférence de presse. De son côté, le ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana a précisé que "les forces de l'ordre et l'administration vont prendre toutes les mesures qui s'imposent pour punir et traduire en justice les auteurs, les instigateurs de ces appels aux soulèvements". Samedi, la justice burundaise a inculpé puis écroué 65 jeunes militants d'opposition arrêtés la veille au cours de heurts qui ont opposé un millier de manifestants d'opposition à la police dans les rues de Bujumbura. S'il ne s'est pas officiellement déclaré, l'opposition et la société civile prêtent au chef de l'Etat l'intention de briguer en juin un troisième mandat, inconstitutionnel selon eux. Les partisans de M. Nkurunziza estiment au contraire qu'il en a parfaitement le droit. Cinq partis d'opposition ainsi que des dissidents du parti de M. Nkurunziza, le Cndd-FDD, ont lancé la semaine dernière une "campagne" pour empêcher le président de se représenter. Un congrès du Cndd-FDD est prévu avant la fin du mois pour désigner son candidat à la présidentielle. Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi le gouvernement et l'opposition au Burundi à "s'abstenir de tous actes de violence et d'intimidation avant, pendant et après les élections" prévues en mai et juin dans ce pays à l'histoire politique récente jalonnée de massacres et qui peine à panser les plaies d'une guerre civile (1993-2006).